

clu en 1871, c'est-à-dire, il y a trente-huit ans, fut soumis à notre parlement avant sa ratification finale. Le traité des pêcheries de 1883 fut également soumis à notre examen et, en 1898, quatre représentants du Canada furent envoyés à Washington pour se joindre à la commission chargée de régler la question des pêcheries, celle des eaux limitrophes et aussi nos relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. Puis, pour ce qui regarde le traité franco-canadien, dont notre parlement est maintenant saisi, nous pouvons dire que ce traité est pratiquement l'œuvre de plénipotentiaires canadiens, si nous pouvons les qualifier ainsi. Les conclusions auxquelles ces quasi-plénipotentiaires en sont venus, ont reçu l'approbation et l'adhésion du bureau des colonies, en Angleterre. Le traité conclu avec le Japon, il y a quelques années, fut soumis à notre ratification pour ce qui concernait les intérêts du Canada. Au point de vue des traités, le Canada ne jouit pas d'une indépendance absolue. Nous n'en avons pas besoin. Ce besoin ne se fera peut-être, jamais sentir; mais nous sommes pratiquement indépendants pour ce qui concerne les traités et nos relations commerciales avec les autres nations. Nous avons le pouvoir de négocier tout traité avec les Etats-Unis, si ceux-ci sont disposés à le conclure. Nous avons négocié un traité avec la France; nous avons ratifié le traité avec le Japon, et que ferions-nous en plus si nous étions une nation absolument indépendante? A ce propos, je citerai un passage d'un discours prononcé l'année dernière par le Président Taft, lors de la célébration du troisième centenaire de la découverte du Lac Champlain (par Samuel de Champlain). Il s'est exprimé comme suit:

Nous avons progressé si rapidement dans notre pays et nos progrès ont été si grands que notre orgueil nous porte à croire que nous portons sur nos épaules tous les progrès du monde. Mais c'est une illusion, comme vous pouvez le voir si vous réfléchissez un instant. Nous n'avons pas tenu compte autant que nous aurions dû le faire de ce qui se passe au nord de notre frontière, sur une étendue de 5,000 milles de longueur. Il y a là un jeune pays, une jeune nation, qui marche en avant autant qu'elle le peut et qui a un grand avenir. Sa population est actuellement de 7,000,000 d'âmes; mais son territoire est encore pour ainsi dire vierge. On y a à peine touché. Le sang de deux races coule

dans les veines de ceux qui l'habitent, la race française et la race Anglo-saxonne. Cette jeune nation dépend d'une mère-patrie envers laquelle ces deux races sont parfaitement loyales. Cette mère-patrie l'a traitée avec une grande sagesse en lui accordant pratiquement une autonomie presque absolue.

M. Taft constate que notre autonomie politique est pratiquement presque complète. Telle est l'opinion que le président des Etats-Unis a de notre condition. Nous sommes, suivant lui, une jeune nation jouissant pratiquement d'une autonomie presque complète. Nous acceptons ce compliment du président des Etats-Unis. Il flatte certainement notre amour propre. Il est de nature à nous grandir dans notre propre estime. Il nous fait comprendre que dans la grande galerie des nations, dans laquelle sir Wilfrid Laurier a représenté, un jour, les colonies anglaises, le Canada n'occupe pas une place secondaire.

Ce que je viens de dire me conduit à cette conclusion-ci: s'il est vrai que nous sommes une nation—et c'est ce qu'ont voulu faire les pères de la confédération canadienne—notre devoir est d'en assumer les responsabilités. Vous vous rappelez les paroles prononcées par lord Monk en présence des délégués assemblés ici, pour ratifier les résolutions de Québec. Il représenta ces résolutions comme étant la charte d'une nouvelle nation. Ceux parmi nous qui ont lu les discours prononcés dans cette occasion—et il n'y a personne, ici, sans doute, qui ne l'ait fait—se rappellent l'opinion exprimée par l'honorable George Brown et sir John A. Macdonald. Ces deux grands hommes d'Etat insistèrent sur le fait qu'en unissant les provinces de l'Amérique britannique du Nord en une confédération—il ne s'agissait alors que de l'union de quatre provinces—nous fondions une nation. Or, si quatre provinces ayant alors une population de trois millions d'âmes, formaient une nation suivant ces deux hommes d'état, avec combien plus d'à-propos ce titre pourrait nous être donné, puisque la superficie actuelle du Canada est plus étendue que celle des Etats-Unis, et que notre population atteint aujourd'hui, sept millions d'âmes? Si nous sommes une nation, nous devons, je le répète, en assumer les responsabilités. Je citerai, ici, un discours prononcé par sir John A. Macdonald, le dernier qu'il ait pro-